

FORMATION A DISTANCE

Les Bonnes Pratiques de Fabrication pour le contact alimentaire
5 avril 2023 de 8h30 à 11h

Lieu : Visio-conférence

Durée : Module 2h30

Réf CTP : WQHS-02

Entreprise (Adresse de Facturation) :

Raison Sociale :

Adresse :

CP: Ville : Pays :

Numéro de TVA (Obligatoire) :

Participants :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tel : Fax :

e-mail :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tel : Fax :

e-mail :

Tarif : ☐ 350 € HT / personne

Inscriptions avant le : 22 mars 2023
(Sous réserve de 6 inscrits minimum)

Moyens de paiement :

Le CTP n'étant pas certifié organisme de formation «qualiopi», nos formations ne sont pas éligibles à la subrogation ou à une prise en charge par les OPCO.

☐ Par chèque bancaire à l'ordre du Centre Technique du Papier.

☐ Par virement bancaire au CREDIT LYONNAIS

Domiciliation	Code Banque	Code Guichet	N° Compte	Clé
CL Grenoble CAE	30002	02625	0000060580 X	16

☐ Par carte bancaire : VISA exclusivement

N° de carte :/...../...../.....

Date d'expiration :

Nom du détenteur de la carte :

Inscriptions :

Bulletin d'abonnement à retourner **signé et tamponné** à l'attention de Charlotte CIRICA :
Centre Technique du Papier - Domaine Universitaire - CS 90251 -38044 GRENOBLE Cedex 9
Tel direct: 04.76.15.40.23 - Fax : 04 76 15 40 60 - E-Mail : Charlotte.Cirica@webCTP.com

Fait à :

Le :

NOM Prénom :

Fonction :

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande
(Signature et cachet de l'entreprise)

Inscription

Toute inscription n'est considérée comme définitive qu'à réception de la commande ou du bulletin d'inscription. En retour une confirmation d'inscription est envoyée.

Convocation et attestation de formation

Dans les semaines qui précèdent le début du stage, le CTP transmet une convocation accompagnée d'informations pratiques (plan d'accès, liste d'hôtels, etc.) ainsi que le programme horaire détaillé du stage.

A l'issue de la formation, l'appréciation des résultats sera assurée par la mise en œuvre par le formateur d'une procédure d'évaluation consistant à vérifier la participation constante et active des participants (notamment dans le cadre de travaux pratiques, dirigés et de mise en situations pratiques) et à évaluer les acquis par le biais d'un questionnaire d'évaluation.

Après la formation, une attestation de présence est adressée au service des Ressources Humaines de l'entreprise et une attestation de stage est transmise pour le stagiaire.

Tarif

Toute session entamée est due dans son intégralité. Les prix sont indiqués hors taxes (à majorer de la TVA en vigueur). Ils ne comprennent pas les frais de transport et d'hébergement.

Pour les stages réalisés au CTP à Grenoble, les repas de midi sont pris en commun avec les autres stagiaires et l'animateur du stage.

Une facture-convention est établie préalablement ou à l'issue du stage en fonction des besoins de convention.

Annulation de stage - Substitution

Toute demande d'annulation intervenant moins de 10 jours calendaires avant le début du stage donne lieu à une facturation de 30% du montant total du stage. Le remplacement par un autre stagiaire est possible.

Toute demande d'annulation intervenant moins de 2 jours ouvrés avant le début du stage donne lieu à une facturation de 100% du montant total du stage. Le remplacement par un autre stagiaire est possible.

Si le nombre de stagiaires se révèle insuffisant pour une bonne qualité pédagogique, le CTP se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler les stages programmés. Les entreprises inscrites sont alors prévenues au plus tard 10 jours avant le début du stage.

Contenu des programmes

Les programmes présentés ne sont pas fermes et définitifs. Le CTP se réserve le droit de modifier le contenu, les dates, durées et prix des stages présentés dans ce catalogue.

Stages intra-entreprise

Pour les sessions organisées en intra-entreprise, le tarif est forfaitaire et fait l'objet d'une proposition particulière. Le programme, les dates, les horaires, le nombre de participants, l'équipement de la salle et le matériel à mettre à disposition sont définis en accord avec l'entreprise.

Règles de sécurité et confidentialité

La participation à des formations dans les locaux du CTP est soumise à l'acceptation préalable de nos règles de confidentialité et de sécurité. Ces documents sont disponibles sur simple demande. L'accès aux plateformes d'essais, aux laboratoires et salles de formation implique le respect des consignes de sécurité et de confidentialité. Les documents pédagogiques remis aux stagiaires de la formation donnée par le CTP étant couverts par la législation sur le copyright, toute diffusion, ou reproduction, même partielle, est strictement soumise à l'accord préalable et formel du CTP.